

La lettre de Brest-Centre !

Lettre d'information du Conseil Consultatif de Quartier de Brest-Centre
http://www.ccq-brest-centre.net

n° 8 - décembre 2010 - janvier 2011
tirage : 3500 exemplaires

SOMMAIRE

Brest et la mer

- Brest au coeur du monde... 1-2
- Les aires maritimes protégées 2

Vie du CCQ

- Nom des futures stations de tram 4
- Etude urbaine du port 4
- Opération "sapins malins" 6

Vie dans les quartiers

- Yffic maire du Portde 3
- Visite du quartier Kennedy 5
- Brest et le chantier du tram 6

Au fil du temps à Brest ...

- Auxiliaire de la Défense Passive à Brest en 1940 5

Associations et partenaires

- L'œuvre du marin breton 3

Agenda

6

Que serait Brest sans la mer ?

Brest existe par sa rade et le port naturel que constitue la Penfeld. C'est pour ces atouts que Richelieu puis Colbert ont donné son essor au port militaire et par ricochet à la ville.

Dans le Brest moderne, sans la mer pas d'import-export agro-alimentaire ; sans la mer, pas de réparation navale, bien sûr, mais pas d'électronique de pointe pour les besoins de la marine, donc peu d'industrie ; sans la mer, moins d'étudiants, pas de recherche océanographique, pas d'organismes nationaux experts en environnement marin ; et certainement pas les équipages de la Marine.

Sans la mer, pas de compétitions internationales de voile, pas d'abri pour le plus grand port de plaisance de Bretagne.

Alors que les Français ne se souviennent de la mer que lors des vacances ou lors des catastrophes qui endeuillent le rivage, les brestoises ne peuvent pas l'ignorer. La mer, c'est la raison d'être de la ville.

Comité de rédaction : Eliane Abgrall, Jeanne Cornec, Laure Dosso, Jean-Luc Déniel, Michèle Gau, Sabine Guidubaldi, Pascale Hautin, Jacqueline Kernéis, Alain Lambert, Philippe Saget, Marc Suquet

Brest au cœur du monde maritime de demain



Patrick Poupon
directeur du Pôle
Mer Bretagne

Pour continuer à vivre avec la mer, Brest a misé sur les nouvelles technologies avec le Pôle Mer Bretagne.

Qu'y a-t-il en commun entre un drone autonome intelligent, un navire zéro rejet, un biocarburant à base de micro-algues marines, une éolienne offshore, ? Ce sont tous des projets de recherche innovants, qui ont été jugés - parmi les 104 labellisés par le Pôle Mer - de nature à générer des retombées économiques et sociales significatives pour la région.

Qu'est ce que le Pôle Mer, pôle de compétitivité ? C'est un réseau regroupant autour du thème de la mer des centres de re-

cherche, des entreprises de toutes tailles et des structures de développement économique telles les technopôles avec un objectif commun : partager idées et compétences pour développer l'avenir économique de la Bretagne. Il y a dans ce réseau près de 370 adhérents avec une représentation très importante des petites (voire très petites) et moyennes entreprises (près de 50 %) gages de création d'emplois.

Qu'apporte le pôle de compétitivité ? Le réseau met à disposition de ses adhérents une équipe d'ingénierie et d'animation dont le rôle est de suivre - voir susciter - des projets présentés par ses adhérents, favoriser les partenariats, accompagner les porteurs de projets tant dans l'expertise, la méthodologie que dans l'ingénierie financière et enfin évaluer le projet. Le pôle fonctionne avec quelques salariés (6) mais surtout avec du personnel mis à disposition par les adhérents. Ils animent les différents groupes de travail tout en étant en permanence à l'affût des innovations scientifiques et des der-

... suite page 2



Dessin réalisé par Eric Pelleau -artiste-peintre brestoises (voir p. 6)

Brest au cœur du monde maritime de demain... *suite*



niers dispositifs de financement (grand emprunt...).

Qui finance ?

Le financement est assuré par l'état (Fonds Unique Interministériel), les collectivités territoriales bretonnes (Conseil Régional, les 4 conseils généraux CG22, CG29, CG35 et CG56 et les principales agglomérations bretonnes dont BMO) et les organismes pour des financements plus spécifiques. (Oseo - établissement public de soutien à l'innovation notamment par l'aide au financement, Agence Nationale de la Recherche, Ademe, ...)

Pôle Mer à vocation mondiale ? La démarche collaborative que prônent les pôles de compétitivité entre acteurs de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement supérieur est également la clé de voûte de la stratégie internationale. Si 80 % de ses adhérents sont domiciliés en Bretagne, les régions limi-

trophes (Pays de Loire, Basse Normandie) sont présentes et le réseau compte des représentants plus lointains intéressés par son dynamisme et les perspectives de développement. Il travaille en étroite collaboration avec le pôle de compétitivité Mer - PACA et celui de la Réunion (Qualitropic) et développe de plus en plus de partenariats à l'international (clusters européens) et mène des missions de prospection (USA, Canada, Japon, Corée, Norvège, Pays Bas, Québec, Portugal, Brésil).

Le Pôle Mer Bretagne est domicilié à Brest. Ce n'est sans doute pas un hasard si une des "escales" du Grenelle de la mer s'est tenu à Brest et si le gouvernement a fait le choix de notre ville pour l'implantation de la plate-forme technologique sur les énergies marines.

Pôle Mer Bretagne
40, rue Jim Sévellec
29238 Brest Cedex 3
tél : +33(0)2 98 05 63 17
<http://www.pole-mer-bretagne.com>

Les pôles de compétitivité ont été créés en 2005 par le gouvernement afin d'encourager le développement économique par l'innovation et la recherche scientifique. Ils associent un thème et un territoire. Il y a en France, 17 pôles à vocation mondiale. La Bretagne en possède deux : Mer-Bretagne et Images et réseaux (Lannion)

Les thématiques du pôle :

A partir de ses deux axes fondateurs - **sécurité et sûreté, nécessité du développement durable** - le pôle mer Bretagne a bâti cinq thématiques :

- Sécurité et sûreté maritimes
- Naval et nautisme
- Ressources énergétiques marines
- Ressources biologiques marines / pêche et aquaculture - biotechnologie
- Environnement et aménagement du littoral

Les aires marines protégées

Connaître et respecter les paysages sous-marins.

C'est un bel immeuble qui abrite depuis peu le siège de l'Agence des Aires Marines Protégées, créée en 2007, sur le quai de la Douane. Cette agence est chargée de guider les autorités dans le classement de zones maritimes sous forme de sites Natura 2000, de parcs marins ou de réserves naturelles et d'accompagner ces structures dans leur fonctionnement. Le plus connu de ces sites, dans notre région est le Parc Marin d'Iroise créé il y a trois ans, mais la compétence de l'Agence est nationale. Elle intervient aussi bien en Bretagne qu'en Normandie, en Vendée, en Corse ou Outre-Mer et même au large depuis septembre dernier. Le domaine est vaste, la France possédant une Zone Économique Exclusive de plus de 10 millions de km², la seconde du monde après celle des États-Unis.

La sélection des zones à protéger ne peut pas se faire partout de manière uniforme. C'est un bel exercice de géographe que de pouvoir prendre en compte et respecter aussi bien les aspects naturels comme le

relief, la nature des sols, les courants ou les activités humaines comme la pêche, la plaisance, l'exploitation d'énergies marines ou encore le patrimoine artificiel comme les phares ou les épaves historiques. Toute nouvelle décision de protection d'une zone demande un long processus de concertation qu'encadre l'Agence.

Cet organisme pilote aussi des rencontres entre universitaires, scientifiques, usagers comme le séminaire sur les pay-

sages sous-marins qui se tiendra à Brest en mars 2011. En parallèle l'Agence anime, avec la fédération française d'études et de sports sous-marins, le concours photographique « les paysages sous-marins ». Cette implantation brestoise et ces manifestations sont des arguments qui permettent à BMO de justifier sa revendication d'être en 2010 la capitale maritime de l'année mondiale de la biodiversité. Pour en savoir plus:

<http://www.aires-marines.fr>



quai de la Douane

Œuvre du marin breton, 110 ans déjà

L'association, nichée au 24 quai de la Douane, perpétue aujourd'hui une oeuvre née en 1899 par la volonté de Jacques de Thézac. Ce marin d'adoption, installé à Sainte Marine dans le Finistère, juge sa vie privilégiée par rapport à celle des marins pêcheurs qu'il côtoie. Il décide alors de se consacrer à éduquer les marins, améliorer leurs conditions de vie et les détourner de l'alcool.

L'association est à Brest depuis 1968 et logée au port de commerce depuis une quinzaine d'années. Ses deux activités essentielles et indissociables, n'ont pas varié depuis 110 ans ! Outre les bénévoles, elles occupent deux salariés (temps plein et mi-temps) qui oeuvrent à :

- la création de l'**Almanach du Marin Breton** qui nécessite une mise à jour permanente des données réglementaires de plus de 250 ports grâce à un réseau de plus de 50 correspondants et administrations

(Service Hydrographique et Océanographique de la Marine, Bureau des Longitudes etc...),

- l'**action sociale** réalisée grâce aux bénéfices de la vente de l'Almanach (20 000 exemplaires/an). Cette action sociale aide environ 120 familles/an au travers de prêts modestes, dits prêts d'honneur, sans intérêt et remboursables en toutes petites fractions, ou même de dons dans des cas d'extrême misère. Chez les professionnels de la mer, la crise se fait aussi ressentir durement...

On comprend alors l'importance que revêt la vente de l'Almanach (2 tomes, 23 €). L'édition 2011 bénéficie de contributions bénévoles (Ifremer, IUEM, SNSM, médecins...) et de l'ajout d'un journal de bord et d'un livret d'entretien.

Pour être toujours plus présent et plus fort sur le terrain de la solidarité, l'association qui ne reçoit aucune subvention publique, a toujours besoin de membres bienfaiteurs qui

peuvent cotiser à partir de 10 €. Elle encourage les dons et legs des particuliers.



“ Chez les gens de mer, la solidarité n'est pas un vain mot ! ”

<http://www.marinbreton.com>

Yffic le maire du Portde...

240 habitants: telle est la population de ce village "d'en bas", le port de commerce.



« officiellement » via internet.

En créant son blog, en 2006, il a voulu retrouver la **mémoire de ce quartier** important de Brest-Centre. Il s'est transformé en journaliste en interviewant multiples personnalités, souvent méconnues, traversant son « village d'en bas ». Il a rassemblé toutes sortes de documents, comme photos, cartes postales, vidéos sur la vie du quartier qu'il a mis en ligne sur son blog.

L'internaute continue de découvrir le port de commerce de Brest avec les témoignages des habitants, des travailleurs et autres afin d'écrire la **mémoire collective**. Yffic recherche tout ce qui a trait à l'histoire du port. Bien des sujets sont déjà traités tels l'arrivée du train sur

Brest et son portde, l'Océan-Liberty, les anciens navires, les lieux et les us tombés dans l'oubli. Il s'intéresse aussi à tous les métiers du port et de la mer, les différents types de navire.

Portde est une dénomination à laquelle il tient car elle vient de la mémoire ouvrière. Les portuaires le différenciaient, ainsi, du port militaire.

“ Quoique hétéroclite, l'ensemble de ces payeurs d'impôts et de votants en puissance vit l'évolution de son port. Il comprend les nouvelles installations, les nouvelles mutations nécessaires pour tous. Cependant avec le tertiaire envahissant, avec les créations commerciales aux énormes surfaces tournées vers la restauration, avec les plans de circulation à but touristique et inadaptés à la réalité d'un port de commerce, ils ne se sentent plus très bien chez eux. Le port du Château est rentré dans leurs moeurs puisqu'apportant une animation motivante. Les bureaux investissent les lieux depuis près de 30 ans et les retombées économiques sont réelles.

Pourtant le vécu « chez-nous » est stressant pour les personnes âgées, pour

les enfants... oui, oui ils sont une bonne trentaine, pour les lève-tôt du travail, pour les femmes enceintes ou au foyer. Les noctambules sont bruyants au sortir des soirées dont nous ne contestons pas l'accès. La ZAC pousse de ses multiples et bienvenues professions libérales et artisanales. Les bus de la ligne 5 nous permettent des déplacements suffisants et il n'est nul besoin d'on ne sait quel équipement supplémentaire ou de rue piétonne en ce site très routier. La majorité des habitants et utilisateurs préfère, de loin, un aménagement du Parc à Chaînes. Une pharmacie et une superette sont espérées par des milliers de portuaires. Les festivités maritimes et estivales ont, certes, leur place mais **il serait bon que nous soyons conviés à des discussions dans lesquelles nous serions acteurs dans l'approche de nos besoins de vie**. Il y a beaucoup de positif dans cette évolution mais nous voulons, aussi, la construire. YD ”

Pour participer aux recherches historiques, ou donner votre avis sur le site du Portde :

<http://www.portde.info>

Noms des futures stations de tram. Participez !

Membres du Conseil Consultatif de Quartier de Brest, la collectivité nous a proposé de travailler sur le nom des futures stations du tramway.

Nous ouvrons cette étude à la réflexion collective et aux habitants.

La commande consiste à proposer 3 noms de 3 mots maximum pour chaque station de la ligne et à argumenter de 4 à 5 lignes votre proposition.

Les **noms proposés** peuvent avoir un lien direct avec la géographie du lieu, son histoire, son patrimoine, son architecture ou son environnement proche (lieu-dit) en conservant des repères pour les touristes.

La **démarche de la commande** se déroule ainsi :

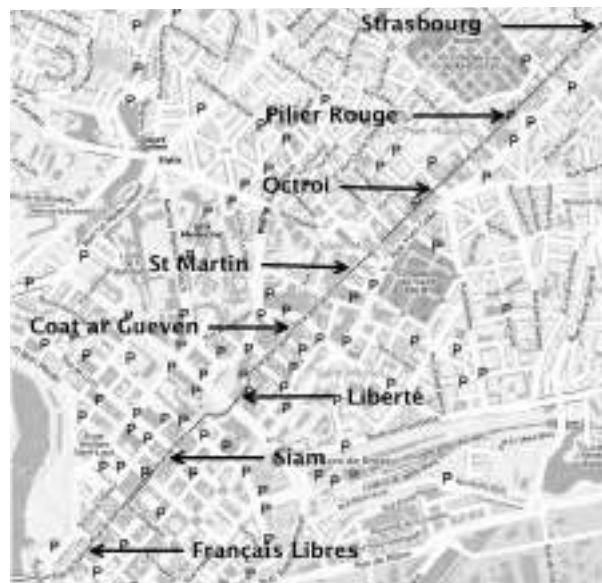
- De novembre 2010 à fin février 2011, notre travail consiste à présenter le projet et recueillir les idées des habitants. Elles seront transmises par la commission inter quartier à la collectivité.

- En mars 2011, les propositions effectuées seront présentées à la municipalité. 3 noms pour chaque station seront alors pré-sélectionnés.

- Ces noms de stations seront alors soumis à un vote final électronique de mi-avril à mi-mai 2011.

Vos suggestions nous intéressent. Il s'agit de notre ville, de nos lieux de vie.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : soit assister aux réunions (cf. agenda sur le site internet) ; soit travailler sur le sujet dans vos associations et collectivités.



Pour communiquer vos propositions, vous pouvez :

- **utiliser internet**, aller voir les propositions existantes sur notre site <http://www.ccq-brest-centre.net>, et proposer les vôtres en commentaires,

- soumettre vos suggestions par **courrier** à :

« Noms des stations du tramway »

Direction de la proximité - Mairie de Brest

2 rue Frézier - 29222 Brest Cedex 2

- ou expédier un **courriel** à pascale.hautin@ccq-brest.net.

A vos idées, à vos plumes, à vos claviers !!!

Etude urbaine du port de commerce

Prendre en compte les besoins de tous les acteurs.

BMO mène en concertation avec l'ensemble des acteurs du port de commerce, dont notre CCQ, une étude portant sur un réaménagement du port de commerce entre la rue Aldéric Lecomte (rue bordant le port du Château) et la Carène.



Les enjeux de cette étude sont de faciliter la vie des usagers sur les quais en y calmant la circulation et d'améliorer les liaisons ville haute – ville basse tout en conciliant les activités portuaires et urbaines. Une des grandes difficultés du projet vient de la multiplicité des acteurs et parfois de la divergence de leurs intérêts : places de stationnement (habitants, visiteurs et professionnels), maintien d'aires suffisantes pour accueillir des ani-

mations, protection des aires industrielles, respect des règles d'hygiène sanitaire (criée), accès aux embarcadères pour les îles ...

Après avoir fait appel à une société d'urbanisme pour proposer des réorganisations de l'espace et pour identifier et quantifier la fréquentation de la voirie et les besoins en stationnement, la collectivité a commencé la sélection de quelques scénarios dont les plus probables sont :

- Un report de la circulation des quais vers la rue Jean-Marie Le Bris (rue qui longe le Parc à Chaînes).

- Une circulation sur le quai de la Douane réservée aux activités professionnelles.

- Une transformation de la rue Aldéric Lecomte en promenade piétonne.

- Une matérialisation des places de stationnement sur le parc à chaînes et en pied de falaise.

- La création de zones bleues.

Il n'est pas exclu que la proposition faite il y a quelques années par le CCQ de construire un ascenseur entre le niveau du cours Dajot et le port soit retenu. Les finances en décideront...

Avant les fêtes de Brest 2012, BMO souhaite avoir réorganisé le stationnement sur le Parc à Chaînes et rendu la priorité des quais aux professionnels, après être passé par une phase expérimentale.

Visite du quartier Kennedy-Wilson

Le 16 octobre, les référents du CCQ Brest-Centre ont accompagné Réza Salami, Maire-adjoint du quartier Brest-Centre et l'inspecteur du domaine public (IdP) du secteur pour une visite du quartier Kennedy-Wilson.

Ils ont constaté les dégradations du kiosque de la place de la Tour d'Auvergne et le vol d'un cheval.

Sur le square L'Herminier nous avons admiré la superbe porte de la caserne Guépin. Toutefois, la plaque historique retraçant son histoire est tellement petite qu'il faut s'approcher de très près pour la lire. La mise en valeur de ce monument doit être prise en compte par la mairie (éclairage au sol, changement de la plaque informative). A l'heure de la pause méridienne, la pelouse du square est un havre pour pique-niquer au soleil, mais nous avons noté une absence cruciale de poubelles.

En passant devant le kiosque de la place Wilson, certaines personnes ont trouvé ce monument triste, un peu délabré et demandent d'y mettre, au moins, quelques bacs à fleurs en attendant une réflexion sur une restauration digne des nouveaux jeux et espaces verts existants déjà sur la place.

Rencontre avec la directrice de l'école Jean Macé et quelques parents qui proposent une réflexion sur le stationnement aux abords de l'école, rue B. Delessert. Dans le cadre de la mise en place de règlement sur l'usage des cours d'écoles hors temps scolaire, ils sont très intéressés par le projet et souhaitent rencontrer la mairie pour envisager un échange sur l'ouverture, l'animation de la cour et le lien avec le jardin.



Nous avons continué notre périple en traversant le parc Alphonse Juin pour aller jusqu'au jardin Beautemps Beaupré. Nous avons constaté que les passages piétons ne sont pas en face des entrées de ces deux jardins, où une œuvre d'art ferroviaire trône au-dessus du port sans aucune information touristique et artistique. L'installation d'un banc permettrait d'admirer la rade.

En remontant vers la CCI, nous avons fait remarquer à Réza Salami le stationnement anarchique sur le trottoir le long de la rue Salaün Penquer (trottoirs en très mauvais état utilisés en parking).

Des conseillers proposent de regrouper les deux zones de jeux pour enfants du jardin et d'en clôturer l'espace.

Même si peu d'habitants sont venus à notre rencontre alors que le soleil était de la partie, nous avons soulevé quelques petites améliorations pour le confort de ce quartier.

Prochaine visite de quartier : Liberté - samedi 11 décembre - 10h rue Frézier.

Mathilde, auxiliaire de la Défense Passive à Brest en 1940... *(suite lettre n°7)*



Décrivez-nous votre quotidien pendant le Siège de Brest : Du 14 août au 18 septembre, nous étions tous regroupés sur le centre-ville. Nous vivions dans les sous-sols, dans les caves des immeubles encore debout et la cuisine était au sous-sol de la galerie Saluden. Les cuisines fonctionnaient encore. Je travaillais toujours à Recouvrance mais j'apportais

la recette quotidienne à la maison-mère, le lycée de Brest (actuelle banque de France). Il y avait là, nous, les caissières et des cuisinières (il fallait éplucher les pommes de terre, cuisiner). On avait aussi un abri place Wilson, côté rue du Château, près des Carmes mais les allemands qui avaient déjà leur QG (abri Wilson-Suffren) sur cette même place, finirent par l'occuper tout entier ! On avait pris des lits à la quincaillerie Le Joncour, rue Traverse (face à Saluden) pour les descendre dans les caves Le Joncour et y dormir. Le 16 septembre, menacés par l'incendie de Le Joncour, nous voilà réfugiés dans les caves Esders (magasin de vêtements, rue d'Aiguillon, entre Wilson et Siam).

Quels souvenirs marquants gardez-vous des Siégistes (habitants) de l'abri Sadi-Carnot ? On les voyait trois fois par jour au début, lorsqu'on leur apportait leurs repas : les médecins Drs

Gay et Lafolie, les sœurs de l'Assomption. Tous les gens encore à Brest, étaient regroupés dans l'abri. A un moment donné, on ne pouvait plus leur préparer qu'un repas par jour. On ne pouvait plus sortir au-delà du monument aux morts donc on avait des problèmes d'approvisionnement. Le 7 septembre, le maire, Victor Eusen est descendu bavarder avec Mr Prévosto et les autres personnes présentes. J'ai monté les marches et j'ai vu le RP Ricard qui lisait son bréviaire rue Traverse : je n'ai pas osé l'inviter à se joindre à nous ! Le 11 septembre, au matin, Léon Déniel, parti chercher notre café, a été tué, au retour, rue Traverse, par un obus américain. Je lui ai retiré son alliance pour la remettre, plus tard, à sa femme. Mon père et d'autres personnes, lui ont fabriqué un cercueil avec des planches et du zinc récupérés sur les immeubles avoisinants. Son cercueil est resté longtemps avec nous.

Quel souvenir du 18 septembre 1944 ? Nous attendions les américains. Nous savions qu'ils étaient déjà là, au-delà du monument aux morts. Ce jour-là, mon père et Mr Derrien, employé du Gaz, ont confectionné un drapeau dans un drap blanc et l'ont hissé en haut des marches de l'abri Wilson pour indiquer que nous étions français et sans armes. Je me souviens d'un jeune soldat allemand, 18 ou 20 ans, tué rue d'Aiguillon. Il m'était familier car je le voyais régulièrement dans le quartier, avec ses congénères et cela m'a émue.

Brest et le chantier du tram

Rencontre avec Sterenn Grall, directrice de communication à SEMTRAM.



*Equipe SEMTRAM
(photo Dominique Leroux)*

L'espace Infos Tram au 41 rue de Siam à Brest est la passerelle entre le chantier et les brestoïses. C'est un dispositif indispensable à l'information et à la communication.

La communication est assurée par des médiatrices qui accueillent et renseignent le public en présentant le projet sous forme d'expositions pédagogiques, journal « Au fil du tram », outils multimédias, site internet, ce qui permet de suivre pas à pas l'avancée du chantier.

L'information est assurée par quatre médiateurs : Gaël Malgorn (Liberté - Strasbourg), Gaëlle Postic (Siam - Capucins), Lionel Richard (Strasbourg - Kergaradec - Froustven), Sylvie Saboureau (Capucins - Thalès). Ils sont le lien entre les riverains et les services techniques. En permanence sur le terrain, ils sont à l'écoute des habitants et des commerçants.

Le chantier du tram est assuré par trois entreprises : Eurovia, ETF (filiale de Eu-

rovia) qui installe les rails, Marc et des sous-traitants : Kerleroux, Sparfel Paysages, Simon... Semtram construit le tram ; il en est le maître d'œuvre et assure la communication. Le recrutement est en majorité local, mais il est inférieur aux prévisions. On compte 10 femmes dans l'effectif sur 300. Une grande partie des ouvriers sont hébergés dans des gîtes durant la semaine (Keraudren, Plou-gastel...) et rentrent chez eux le week-end.

Avancement des travaux : fin de pose des pavés rue de Siam pour le 10 décembre, seule la place des Fontaines ne sera pas terminée.



De nombreux ronds points vont être supprimés car trop dangereux et remplacés par des carrefours avec feux. Beaucoup d'entre eux portent des noms de résistants. Comment conserver leur mémoire ?

1300 plantations sont prévues sur le trajet du tram, du gazon de Thalès aux Capucins, de Strasbourg aux extrémités de la ligne et du granit sur le centre ville !

<http://www.letram-brest.fr>

Agenda

8 déc. 20h30 - Maison de l'Europe : Rencontre sur « Le difficile exercice de la libre circulation des citoyens européens : l'exemple de la Roumanie » avec Dana Diminesc

9 déc. 14h30 - Dialogues : Présentation des prix littéraires par le comité de lecture de la Bibliothèque pour Tous

11 déc. 10h - 12h : Visite de quartier : Liberté

11 déc. 14h30 - 12 déc. 17h MPT Harteloire : en partenariat avec la Maison du Théâtre- « Plein les mirettes » Spectacle à partir de 5 ans

13 déc. 9h30 - 11h30 et 18h - 20h MPT Harteloire : atelier Facebook

15 déc. - PLM Sanquer : Arbre de Noël des enfants

16 déc. 20h30 - Amphithéâtre Guilcher Fac de lettres : Orchestre symphonique Universitaire de Brest (Entrée libre) Programme : 9^{ème} Symphonie dite du « nouveau monde » de Dvorak et extraits de « Casse-noisette » de Tchaïkovsky

19 déc. 14h - PLM Sanquer : Thé dansant

10 janv. au 07 fév. 18h - 20h : MPT Harteloire : internet

10 janv. au 21 fév. - 9h30 11h30 - MPT Harteloire : débiter avec Internet

12 janv. 14h - 16h - place Wilson : opération "sapins malins"

15 janv. 10h - 12h - place Guérin : opération "sapins malins"

15 janv. au 25 fév. - MPT Harteloire : 7^e Festival photo « Pluie d'images »

20 janv. 21h - Vauban : concert Accords.mjc

22 janv. 9h30 - MPT Harteloire : « Moment Café »

24 janv. au 21 fév. 13h30 15h30 - MPT Harteloire : photos avec Picasa

Le Conseil de Quartier de Brest-Centre remercie Eric Pelleau, artiste brestoïse, diplômé de l'école Boule, pour nous avoir illustré ce numéro de « La lettre de Brest-Centre ».

Eric Pelleau - 68, rue de Lyon
<http://pelleau.blog4ever.com>

contact_brest-centre@ccq-brest.net
Conseil Consultatif de Quartier Brest-Centre
Mairie de quartier
2, rue Frézier - BP 92206
29222 Brest Cedex 2
<http://www.ccq-brest-centre.net>

Opération " sapins malins "

Recyclage des sapins et rencontre conviviale avec les habitants : le CCQ de Brest-Centre et l'association "Vert le Jardin" vont mener une action "sapins malins" après les fêtes de fin d'année avec la participation des écoles.

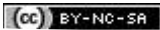
Les sapins seront traités par le broyeur de "Vert le Jardin". Le "broyat" peut être utilisé soit comme paillage, soit comme composant pour la fabrication de compost. Le sapin broyé et découpé pourra être emporté.

Deux lieux ont été définis en centre ville : place Wilson (mercredi 12 janvier de 14 à 16h) et place Guérin (samedi 15 janvier de 10 à 12h).

En collaboration avec la mairie de Brest-Centre, nous souhaitons que cette opération puisse aussi être l'occasion d'un temps convivial avec les habitants (boissons, gâteaux...).

<http://www.vertlejardin.infini.fr/>

Droits d'utilisation du contenu

Sauf avis contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons" :  (droit de reproduire et de modifier sans utilisation commerciale avec partage des conditions initiales).

Aidez-nous à réaliser cette lettre

Proposez-nous des articles !
Envoyez-nous vos "événements" !
Ecrivez à vos référents !

Prochain thème : Commerce à Brest-Centre